



Déclaration de substances minérales de surface transportées sur le réseau routier municipal

Règlement #719

☐ 1er janvier au 31 mai

2025D

Date de remise le 1er août 2025

☐ 1er juin au 30 septembre

2025A

Date de remise le 1er décembre 2025

☐ 1er octobre au 31 décembre

2025B

Date de remise le 1er mars 2026

Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénation de production.

Assurez-vous de produire votre déclaration dans les délais prescrits

L'exploitant doit conserver tous les documents qui ont servi à remplir cette déclaration. Celle-ci doit être complétée à toutes les périodes et reçue à la Ville au plus tard 15 jours après son échéance. **Toute déclaration non reçue à la Ville dans les délais prescrits (15 jours suivant l'échéance) est assujettie à des frais administratifs de 55 \$. Des intérêts s'ajoutent au montant dû, non versé dans les délais prescrits.**

Les déclarations des quantités peuvent être vérifiées par la Ville ou personne qui, selon le règlement, possède le pouvoir de prendre connaissance et d'examiner tous les registres et documents qu'il juge utiles aux fins de la vérification. Dans le cas où le montant des redevances est révisé à la hausse à la suite d'une vérification, des intérêts s'ajouteront au montant à verser, à compter de la date à laquelle la déclaration et les redevances devaient être reçues à la Ville.

On entend par substance minérale de surface, toute substance assujettie transportée hors d'un site tel que défini à l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales (C-47.1).

SECTION 1IDENTIFICATION

1.1IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT ET DU SITE D'EXTRACTION

Nom et adresse (exploitant, entreprise)	Adresse du site d'extraction	No du titre (BNE, BEX)
		No du site

SECTION 2SUBSTANCES TRANSPORTÉES

2.1IDENTIFICATION DES SUBSTANCES TRANSPORTÉES

☐ SABLE

☐ GRAVIER

☐ TERRE JAUNE

☐ PIERRE CONCASSÉE

☐ MORAINES

☐ PIERRE DE TAILLE ORNEMENTALE

☐ AUTRE (précisez)

SECTION 3LIVRAISON QUOTIDIENNE

3.1ÉQUIPEMENT UTILISÉ POUR LE TRANSPORT

☐ 6 ROUES

☐ 10 ROUES

☐ 12 ROUES

☐ SEMI-REMORQUE

☐ AUTRE

3.2VOLUMÉTRIE

☐ MÈTRE CUBE

☐ TONNE MÉTRIQUE

Champ obligatoire pour le calcul des quantités

Adresse de retour :

Ville de Témiscaming
Travaux publics et Services techniques
20, rue Humphrey
Témiscaming (Quebec) J0Z 3R0

dir.tp@temiscaming.net
Martin Bérubé, Directeur
Téléphone : 819 627-3273, poste 112
Télécopieur : 819 627-3019

[Vous pouvez obtenir ce formulaire au : https://www.temiscaming.net/fr/citoyens/travaux-publics/exploitation-gravieres-sablieres-](https://www.temiscaming.net/fr/citoyens/travaux-publics/exploitation-gravieres-sablieres-)

NOTE :

Témiscaming-2025

3.3 LIVRAISON QUOTIDIENNE DE MATÉRIAUX

Mois			Mois			Mois			Mois			Mois		
Date	Nbre voyages	Qté totale m³/tm	Date	Nbre voyages	Qté totale m³/tm	Date	Nbre voyages	Qté totale m³/tm	Date	Nbre voyages	Qté totale m³/tm	Date	Nbre voyages	Qté totale m³/tm
01			01			01			01			01		
02			02			02			02			02		
03			03			03			03			03		
04			04			04			04			04		
05			05			05			05			05		
06			06			06			06			06		
07			07			07			07			07		
08			08			08			08			08		
09			09			09			09			09		
10			10			10			10			10		
11			11			11			11			11		
12			12			12			12			12		
13			13			13			13			13		
14			14			14			14			14		
15			15			15			15			15		
16			16			16			16			16		
17			17			17			17			17		
18			18			18			18			18		
19			19			19			19			19		
20			20			20			20			20		
21			21			21			21			21		
22			22			22			22			22		
23			23			23			23			23		
24			24			24			24			24		
25			25			25			25			25		
26			26			26			26			26		
27			27			27			27			27		
28			28			28			28			28		
29			29			29			29			29		
30			30			30			30			30		
31			31			31			31			31		
Qté mois =			Qté mois =			Qté mois =			Qté mois =			Qté mois =		

3.4 REDEVANCE SABLE GRAVIER À PAYER

Qté totale trimestre =	X	1.33 \$	\$ / m³	ou	0.70 \$	\$ / tm	Redevance à payer =
------------------------	---	---------	---------	----	---------	---------	---------------------

3.5 REDEVANCE PIERRE DE TAILLE ORNEMENTALE À PAYER

Qté totale trimestre =	X	1.89 \$	\$ / m³	ou	0.70 \$	\$ / tm	Redevance à payer =
------------------------	---	---------	---------	----	---------	---------	---------------------

SECTION 4 DÉCLARATION

Nom, prénom du responsable :

No de téléphone :

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Signature du responsable :

Date :

No du titre (BNE, BEX)

No du site

Si votre déclaration ne nécessite un montant à payer, veuillez nous la faire parvenir par la poste accompagnée du paiement.

S'il n'y a aucun montant à payer, elle peut nous être transmise par courriel.